



SCHWEIZ, BÄUERINNEN- UND LANDFRAUENVERBAND  
 UNION SUISSE DES PAYSANNES ET DES FEMMES RURALES  
 UNIONE SVIZZERA DELLE DONNE CONTADINE E RURALE  
 UNIUN DA LAS PURAS SVIZRAS

<b>88ème assemblée des déléguées de l'Union suisse des paysannes et des femmes rurales USPF</b>	
<b>Date, lieu</b>	<b>jeudi 25 avril 2019</b> <b>Hôtel National, salle de théâtre, Berne</b> <b>10.15 h – 13.45 h</b>
<b>présidence</b>	Bühler Christine
<b>Participant(e)s</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• 150 voix de déléguées (123 déléguées avec 140 voix et 10 voix pour les membres du comité)</li> <li>• 9 membres individuelles ainsi que les présidentes d'honneur Annemarie Will-Kohler et Ruth Streit et les membres d'honneur Ruth Leuthardt et Eric Duc</li> <li>• 54 invité(e)s (dont 7 anciennes membres du comité, 18 membres des commissions USPF, 1 vérificatrice de la révision interne)</li> <li>• 10 représentant(e)s de la presse</li> </ul>
<b>Procès-verbal</b>	Cornelia Reusser, secrétariat général
<b>Ordre du jour</b>	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. Souhaits de bienvenue de la présidente de l'USPF</li> <li>2. Élection des scrutatrices</li> <li>3. Approbation de l'ordre du jour</li> <li>4. Procès-verbal de la 87ème assemblée des déléguées de l'USPF 2018 à Bellinzone</li> <li>5. Rapport annuel 2018</li> <li>6. Rapport des commissions             <ol style="list-style-type: none"> <li>6.1. Commission politique agricole</li> <li>6.2. Commission politique familiale et sociale</li> <li>6.3. Commission alimentation et économie familiale</li> <li>6.4. Commission formation de la paysanne</li> </ol> </li> <li>7. Informations du secrétariat général</li> <li>8. Comptes annuels 2018 / rapports des organes de contrôle</li> <li>9. Programme d'activité 2019</li> <li>10. Fixation des cotisations 2019             <ol style="list-style-type: none"> <li>10.1. Organisations membres</li> <li>10.2. Membres collectifs</li> <li>10.3. Membres individuels</li> </ol> </li> <li>11. Budget 2019</li> <li>12. Élections             <ol style="list-style-type: none"> <li>12.1. Élection des nouvelles membres du comité</li> <li>12.2. Élection de la nouvelle présidente</li> <li>12.3. Confirmation / élection des nouvelles membres de la conférence des présidentes</li> <li>12.4. Informations / nouvelles membres des commissions</li> </ol> </li> <li>13. Election des organes de contrôle             <ol style="list-style-type: none"> <li>13.1. Election des membres du contrôle interne</li> <li>13.2. Election du contrôle externe</li> </ol> </li> <li>14. Requêtes des membres</li> <li>15. Prises de congé et souhaits de bienvenue</li> <li>16. Divers</li> </ol>

## 1. Souhais de bienvenue de la présidente de l'USPF

Chères femmes rurales, chères paysannes, chers invités, j'ai le plaisir et la fierté de vous souhaiter la bienvenue dans notre capitale fédérale à Berne, à l'occasion de la 88<sup>ème</sup> assemblée des déléguées de l'USPF.

Chères déléguées, il y a huit ans, vous m'avez accordé votre confiance et vous m'avez élue en tant que présidente. J'ai rempli le mandat de présidente jusqu'à aujourd'hui. Un mandat qui m'était très cher, qui représentait un grand défi pour moi, mais qui signifiait également un immense enrichissement sur le plan personnel. Quelques événements m'ont particulièrement marquée. J'aimerais les citer brièvement à cette place.

Lors de ma première séance du comité, l'ancienne vice-présidente, Kathrin Bertschi, nous a fait la proposition de participer à la grève des femmes en 2011. C'était l'année du quarantième anniversaire du droit de vote des femmes et en même temps le trentième anniversaire de l'article constitutionnel sur l'égalité entre hommes et femmes. À nos yeux, il nous semblait opportun de montrer à nos pionnières féministes le respect qui leur était dû et en même temps d'exprimer notre solidarité à toutes les femmes. L'effet de cette décision nous a surprises. L'USPF se trouvait littéralement au centre de l'intérêt médiatique. Nous avons pu réaliser que le bien-être des femmes de l'espace rural intéresse et interpelle le grand public. Heureusement, cet intérêt est toujours présent aujourd'hui.

Le matin du 14 janvier 2013, un événement tragique et incompréhensible a frappé notre secrétariat général à Brougg. Regula Siegrist, notre secrétaire générale compétente et engagée, est décédée sur son lieu de travail. La cérémonie d'adieu pour Regula s'est profondément incrustée dans mon cœur. Il y avait dans l'assistance, la famille de Regula avec ses amies et amis qui n'arrivaient pas encore à comprendre l'inconcevable. Il y avait aussi, j'en suis sûre, des centaines de paysannes et de femmes rurales de toute la Suisse venues lui témoigner leur reconnaissance et prendre congé d'elle. Avec Regula Siegrist nous avons perdu une compagne de route extraordinaire.

Par la suite, nous avons connu au secrétariat général des forces fidèles d'une part, mais également de nombreuses interruptions de travail d'autre part. Toutefois, nous avons aussi pu accueillir 3 bébés entre 2016 – 2018, la boucle est ainsi bouclée.

Pendant les dernières années, l'USPF s'est – de manière raisonnable - adaptée à l'évolution informatique. Le site Internet a été complètement renouvelé et nous avons dû trouver une solution moins onéreuse pour tout le système informatique. Yvonne Koller s'est attelée à cette tâche de manière professionnelle pour ensuite mettre sur pied une solution globale réussie. Exemple : depuis plusieurs années, les documents pour les séances ne sont plus envoyés sous forme de courrier-papier. J'aimerais mentionner à cette place un dernier événement important, il s'agit de l'élaboration d'une base de données des membres, un travail impressionnant réalisé par notre co-gérante Kathrin Bieri.

De nombreuses idées prometteuses en faveur des femmes rurales et des paysannes ont pris forme, comme le projet « aide et soutien ». Nous avons aussi vécu des moments sympathiques comme la participation à la « Fête d'Unspunnen ». Nous ne pouvons pas énumérer ici toutes les idées et tous les projets, mais ils représentent tous les composants du succès de l'USPF :

Pour moi, ce qui comptait par-dessus tout, c'étaient les rencontres avec des personnes proches de mes idées. J'ai eu la chance de pouvoir rencontrer des femmes avec qui je m'entendais sans grandes discussions et nous savions que nous pouvions compter les unes sur les autres. Cela est particulièrement vrai pour Liselotte Peter. Elle me soutenait, tout comme elle soutenait en même temps l'USPF grâce à ses grandes connaissances et son instinct infaillible pour ce qui est important. La collaboration extraordinaire avec toi, mais aussi avec toutes les autres membres du comité, me manquera beaucoup.

Maintenant, j'aimerais me pencher sur le présent et le futur. En ce qui concerne la situation dans les différentes commissions spécialisées, les présidentes respectives vous donneront des informations.

Le projet principal de l'année associative 2018 – 2019 était clairement la journée internationale de l'économie familiale. Les travaux préliminaires importants ont occupé sans interruption le secrétariat général et les différents organes impliqués. A côté de l'organisation des 35 événements dans toute la Suisse et de la coordination de la communication, une importante partie du financement a dû être organisée. L'organisation réussie de cette première journée internationale de l'économie familiale a été une pièce maîtresse de la nouvelle co-gérante Colette Basler. Avec le choix des thèmes, nous avons eu du flair ou plutôt de la chance. Puisqu'une bonne gestion du ménage a une influence très bénéfique sur le climat, le thème principal de cette année. Les débats sur le climat continuent à être menés chaque semaine. On pointe le doigt sur tous ceux censés être à l'origine de dégâts environnementaux. Malheureusement, personne n'est d'accord de commencer chez soi à mettre en œuvre les mesures indispensables ! Toutes les activités humaines polluent ! L'agriculture est régulièrement désignée en tant que pollueur principal dans le cadre du changement climatique. Malheureusement, le défi et la difficulté de produire des produits alimentaires commercialisables sur le marché, n'intéresse pas vraiment le public. Aussi longtemps que le commerce, les consommateurs et consommatrices auront des exigences tellement élevées relatives à l'aspect des produits, l'utilisation de produits phytosanitaires restera nécessaire. Le renoncement à la protection des cultures diminue les récoltes, a une influence sur la qualité et la durée de stockage des aliments ou peut même provoquer la perte totale de la récolte. Il est évident que les prix de tous les produits alimentaires augmenteraient drastiquement. Une grande partie de la population a perdu les notions élémentaires concernant les lois de la nature. La tâche de démontrer aux consommatrices et aux consommateurs la réalité des faits incombe aux familles paysannes. C'est ici que les intérêts de l'USP et de l'USPF convergent. Les responsables de l'USP ont reconnu cela et savent que les paysannes et les femmes rurales sont les meilleures ambassadrices pour les produits alimentaires de première qualité, indigènes et de saison.

En ce qui concerne la consultation relative à PA 22+, il n'y a qu'une divergence importante avec l'USP. Ce différend concerne la couverture sociale des partenaires de chefs d'entreprise agricoles. L'USP sait également que les partenaires ont un rôle important à jouer par rapport au succès de l'entreprise. Le différend se situe au niveau de la mise en œuvre. L'USPF, en tant que responsable de la défense professionnelle de la paysanne, a réalisé que le moment est venu d'appliquer une certaine pression. En effet, après de nombreuses années d'expériences positives avec l'application d'une couverture sociale non-obligatoire, l'USPF trouve qu'il faut agir. Sinon, rien ne sera fait dans les exploitations où cela serait particulièrement nécessaire. Nous savons que les lois sont là pour protéger les plus faibles ou pour corriger des excès. L'USPF a la tâche importante de s'impliquer dans ce sens. Sinon, qui devrait le faire à sa place ? Ce thème continuera à occuper l'USPF également l'année prochaine. En effet, le conseil national et le conseil des Etats, en tant que dernière instance, décideront l'année prochaine de la suite à donner à ces problèmes.

Chères femmes rurales, chères paysannes, chers invités, pour la dernière fois, mon message a servi à introduire les points statutaires. Je déclare ouverte la 88<sup>ème</sup> assemblée des déléguées de l'USPF.

## **2. Election des scrutatrices**

Chaque déléguée a le droit de disposer d'une deuxième voix si sa section ne peut pas réaliser le potentiel des voix des déléguées qui lui sont attribuées. Les membres du comité et les présidentes des commissions disposent d'une voix chacune.

- 123 déléguées des sections sont présentes. Elles disposent en tout de 140 voix plus 10 voix pour les membres du comité.
- Total: 150 voix
- Majorité absolue : 76

**Les scrutatrices suivantes sont élues à l'unanimité :**

Derungs Astrid (GR), Chollet Aline (GE), Schafer Denise (FR-além), Rohrer Petra (OW), Schneider Bea (AG).

**3. Approbation de l'ordre du jour**

Les déléguées ont reçu l'ordre du jour dans les délais avant l'assemblée.

**Décision :** l'ordre du jour a été approuvé à l'unanimité.

**4. Procès-verbal de la 87ème assemblée en 2018 à Bellinzona**

Le procès-verbal peut être lu sur [www.paysannes.ch](http://www.paysannes.ch).

**Décision :** le procès-verbal de l'assemblée des déléguées 2018 est approuvé à l'unanimité et la rédactrice Cornelia Reusser est remerciée.

**5. Rapport annuel 2018**

Le rapport annuel a été envoyé avec les documents de l'AD.

**Décision :** les déléguées approuvent à l'unanimité le rapport annuel 2018.

**6. Rapports des commissions**

**6.1. Commission politique agricole**

Anne Challandes présente son dernier rapport en tant que présidente de cette commission. Liselotte Peter reprendra la présidence ad intérim. Elle sera soutenue par les membres suivantes : Monique Tombez, Yvonne Bannwart, Barbara Kunz et Christine Badertscher et au secrétariat général par la co-gérante Colette Basler. Anne Challandes remercie cordialement les membres de la commission pour leur travail fourni et pour leur engagement futur.

Un thème est particulièrement important aux yeux d'Anne Challandes. Il s'agit d'un thème primordial pour les membres de l'USPF ainsi que pour l'agriculture entière et trouve un grand écho dans la presse et dans l'opinion publique. C'est le thème de la couverture sociale des conjoints. Environ 70% des femmes qui travaillent dans l'agriculture n'ont pas de couverture sociale. Malheureusement, le système de conseil non obligatoire ne suffit pas pour améliorer la situation. Pour cette raison, l'USPF a décidé de soutenir la proposition du conseil fédéral relative à PA 22+. Il s'agit d'un pas dans la bonne direction.

L'USPF est prête à ouvrir la discussion. Même si les opinions divergent concernant ce thème, Anne Challandes est convaincue qu'une vision commune à long terme existe qui va dans le même sens : la reconnaissance des femmes et conjoints dans l'agriculture en faveur et pour le maintien de notre agriculture.

**6.2 Commission politique familiale et sociale**

La présidente de la commission, Annikäthi Schluemp-Bieri, se concentre sur trois thèmes principaux de la commission :

## Consultations

L'USPF a pris position relative aux projets de loi suivants :

- Stabilisation AVS 21
- Loi fédérale sur l'amélioration de la compatibilité entre vie professionnelle et assistance à des proches
- Contre-projet indirecte relative à l'initiative sur le congé paternité

## Aide et soutien

La plateforme « USPF – plateforme d'aide et de soutien » s'est bien implantée. Des adresses de personnes spécialisées, p. ex. des avocates et avocats, des médiatrices et des médiateurs, coaches etc. peuvent être obtenues par le secrétariat général. L'USPF se réjouit de constater qu'environ 1/3 des appels provient d'hommes.

## Plateforme – élections fédérales « Plus de femmes en politique »

Les femmes doivent participer aux discussions et décisions relatives aux thèmes importants concernant l'économie, la politique et la société. Elles doivent avoir le courage d'exiger pour toutes les femmes une représentation équitable dans tous les domaines de la vie et s'engager en faveur des préoccupations féminines.

Sur la plate-forme de l'USPF, toutes les candidates de tous les partis peuvent se présenter. Le 6 juin 2019, un lunch d'înatoire aura lieu au Palais fédéral, organisé par l'USPF. A l'occasion de cette rencontre, des contacts peuvent être établis et le réseau peut être élargi.

Gabi Schürch reprendra la présidence de la commission familiale et sociale. Annekäthi Schluemp-Bieri exprime à Gabi Schürch ses meilleurs vœux et beaucoup de joie et de succès pour l'accomplissement de ce mandat. Elle remercie le comité et le secrétariat général pour la bonne collaboration pendant toutes ces années. Elle remercie les présidentes et les déléguées pour leur attitude positive et pour leur ouverture concernant les thèmes politiques dans les domaines social et féminin.

## 6.3 Commission alimentation et économie familiale

Elisabeth Kurth-Wüthrich explique que la journée mondiale de l'économie familiale s'est invitée de manière importante dans le travail de la commission. Cette journée, couronnée de succès, est maintenant derrière nous. L'USPF a été époustoufflée par les nombreuses réactions positives provenant des cantons et les feedbacks positifs des médias.

## Tirage au sort des prix parmi les 10 meilleures manifestations dans les écoles

Il incombe à Christine Bühler de tirer au sort les trois écoles gagnantes :

- **1er prix : CHF 450 pour l'école spécialisée « cycle d'orientation pratique » à Locarno (TI)**
- **2ème prix : CHF 300 pour l'école secondaire IOS, école Gräbli à Lungern (OW)**
- **3ème prix : CHF 150 pour l'école Herzogenmühle, Zürich (ZH)**

Félicitations !

Colette Basler et Elisabeth Kurth-Wüthrich remercient cordialement tou(te)s les participant(e)s qui se sont engagé(e)s pour la journée mondiale de l'économie familiale. Grâce à cette journée, l'économie familiale est devenue plus visible.

## 6.4 Commission formation de la paysanne

La présidente de la commission, Jeanette Zürcher-Egloff, explique que l'USPF s'engage pour l'économie familiale aussi bien par le biais de la journée mondiale de l'économie familiale que par le biais des modules de la formation « paysanne », où la théorie est complétée par l'enseignement pratique approfondi.

En 2018, 9 paysannes romandes et 144 paysannes alémaniques ont obtenu le brevet de paysanne. De plus, 2 paysannes romandes et 5 paysannes alémaniques ont réussi l'examen supérieur de paysanne.

Le 1er janvier 2019, Colette Basler a repris le secrétariat de la formation, après la démission d'Yvonne Koller Renggli. Elle soutient la commission « formation de la paysanne », ainsi que tous les organes qui s'occupent de la formation professionnelle. Nous lui souhaitons une cordiale bienvenue au sein de la formation !

Jeanette Zürcher-Egloff remercie toutes les personnes qui s'engagent sur les plans cantonal et national pour la formation de la paysanne et donc en même temps aussi pour la formation en économie familiale. Il faut que toutes les personnes impliquées tirent à la même corde si nous voulons réussir ! Elle remercie spécialement Yvonne Koller Renggli pour la bonne collaboration pendant de longues années.

## **7. Informations du secrétariat général**

### **Base de données des membres**

Après la phase pilote qui a duré plus d'une année avec 3 partenaires, la base de données des membres est prête à s'ouvrir aux autres sections ! Un grand merci aux responsables des sections de Neuchâtel, des deux Bâle et de la région du Bucheggberg/SO qui s'étaient lancées pour la phase pilote.

Le software, l'introduction et le support sont mis à disposition gratuitement par l'USPF. Nous permettons aux sociétés et aux associations d'acquérir avec ce software une plus-value, leur permettant de tenir à jour de manière pratique les données de leurs membres. De plus, les sections peuvent profiter d'offres supplémentaires comme la facturation et le lien vers un un tool (outil électronique), « newsletter ».

Actuellement, le secrétariat est en train d'enregistrer les données de trois régions qui aimeraient aussi faire partie de la base de données. Trois régions romandes se sont également annoncées pour en faire partie. L'USPF se réjouit de pouvoir établir petit à petit la base de données des membres.

### **Facebook**

Sur facebook, l'USPF publie des articles passionnants, des détails méconnus, des informations personnelles – le nombre de personnes intéressées continue à augmenter ! L'USPF est contente de ce développement et des échanges ainsi créés. Notre association apprend en même temps à vivre aussi avec des remarques critiques. Merci pour tous les likes !

### **Newsletter**

La newsletter de l'USPF est appréciée. Elle fournit des éclaircissements sur des projets, l'alimentation, des recettes, des activités politiques et des récits. L'USPF est reconnaissante si vous recommandez notre newsletter à d'autres personnes.

### **Voyage USPF**

L'USPF organise de nouveau un voyage. L'accompagnatrice sera de nouveau Barbara Heiniger, notre guide chaleureuse et expérimentée. Cette fois, la destination du voyage est la Tchèque avec sa capitale Prague.

### **Cours PFO - „S'engager avec compétence“**

„On ne trouve pas l'estime de soi en écoutant les opinions des autres ». Défendre ses opinions de manière motivée et compétente, cela et de nombreuses autres choses peuvent être découverts



en suivant le cours « compétente et engagée ». L'USPF pourra de nouveau mettre ce cours sur pied en 2019, à Brougg et à Yverdon-les-Bains. Plus d'informations sur [www.agridea.ch](http://www.agridea.ch).

## **8. Comptes annuels 2018 / rapport des organes de contrôle**

Vous pouvez trouver les comptes annuels dans le rapport annuel 2018, page 14, avec un commentaire approfondi, page 15. Le rapport annuel peut être téléchargé sur [www.paysannes.ch](http://www.paysannes.ch). Les comptes annuels sont bouclés avec **des recettes totales de CHF 908'860.25** et **des charges totales de CHF 901'245.94** - et **un bénéfice de CHF 7'614.31**. Il s'agit du meilleur résultat depuis quatre ans.

**Le 31 décembre 2018**, le **capital propre** de l'USPF affiche un montant de **CHF 579'379.29**.

**Le 31 décembre 2018**, le capital total des **Fonds** s'élève à **CHF 74'361.62**.

**Les rapports de contrôle** des révisions externe et interne ont été envoyés en même temps que les autres documents pour l'AD.

Gabi Niederoest, vérificatrice interne lit le rapport. Elle remercie tout particulièrement Kathrin Bieri pour son travail soigné et clair. Elle prie les déléguées d'approuver les comptes annuels 2018 et de donner décharge au comité.

**Décision** : les comptes annuels et les comptes des Fonds 2018 sont approuvés à l'unanimité. Les déléguées accordent décharge aux organes responsables.

## **9. Programme d'activité 2019**

Le programme d'activité 2019 est parvenu aux déléguées avant l'assemblée des déléguées.

**Décision** : le programme d'activité 2019 est approuvé à l'unanimité.

## **10. Fixation des cotisations 2019**

Les montants des cotisations restent inchangés en 2019.

### **10.1. Organisations membres**

Pour les membres des sections cantonales, l'USPF demande une cotisation de CHF 10.- par membre.

**Décision** : les cotisations des membres des sections cantonales restent inchangées à CHF 10.- par membre.

### **10.2. Membres collectifs**

Les membres collectifs de l'USPF paient une cotisation annuelle de CHF 200.- par organisation.

**Décision** : les cotisations des membres collectifs restent inchangées à CHF 200.-.

### **10.3. Membres individuels**

Les membres individuels de l'USPF paient une cotisation annuelle de CHF 60.- par membre.

**Décision** : les cotisations annuelles pour les membres individuels restent inchangées à CHF 60.- par membre.

## 11. Budget 2019

Le budget 2019 avec explications a été envoyé à toutes les déléguées par le secrétariat général.

**Recettes budgétées CHF 897'200.-.**

**Charges budgétées CHF 926'800.-.**

En comparant les recettes et les charges, nous arrivons à une perte budgétée de CHF 29'600.- pour 2019.

**Décision :** le budget 2019 est approuvé à l'unanimité.

## 12. Élections

### 12.1 Élection des nouvelles membres du comité

Deux nouvelles candidates pour le comité de l'USPF se mettent à disposition pour le reste de la période administrative 2018 – 2022 :

- Silvia Amaudruz BE-F, FR-F, GE, JU, NE, TI, VD, VS-F
- Flavia Ursprung AG, BL/BS, SO

**Décision** Silvia Amaudruz et Flavia Ursprung sont élues au comité à l'unanimité pour le reste de la période administrative 2018-2022. L'assemblée les remercie en les applaudissant.

### 12.2 Élection de la nouvelle présidente

Christine Bühler présente Anne Challandes de Fontainemelon/NE en tant que candidate idéale pour le mandat de présidente de l'USPF. Anne Challandes est membre du comité USPF depuis 3 ans et elle est membre de la commission « politique agricole » depuis 5 ans. Elle a toutes les compétences pour le mandat de présidente et elle s'est très bien intégrée au sein de l'USPF. Vous avez reçu son curriculum vitae avec l'invitation.

Anne Challandes explique que le mandat de présidente l'intéresse et qu'elle est motivée à le reprendre. Elle aimerait donner une voix et un visage à l'association et à ses membres. Elle aimerait les soutenir dans leurs revendications et leurs préoccupations.

**Décision :** Anne Challandes est élue à l'unanimité en tant que nouvelle présidente de l'USPF pour le reste de la période administrative 2018-2022. Elle est félicitée et remerciée avec des applaudissements nourris. Elle exprime ses remerciements pour ce grand honneur et accepte l'élection avec une grande joie.

### 12.3 Confirmation / élection des nouvelles membres de la conférence des présidentes

Dans quelques sections, une nouvelle présidente a été élue. Il s'agit de :

- AI Mechthilde Grubenmann
- TI Tanja Bisacca
- UR Margrith Gisler

Elles se mettent à disposition de la conférence des présidentes.

**Décision :** L'AD de l'USPF confirme toutes les femmes en tant que membres de la CP et les remercie avec des applaudissements.



Laurence Bassin est accueillie en tant que nouvelle présidente de l'ARPP. Elle est invitée à participer aux séances de la CP en tant qu'invitée.

#### **12.4 Informations / nouvelles membres des commissions**

La CP a élu les nouvelles membres de la commission. Nous nous réjouissons de la future collaboration.

##### **Commission politique agricole**

Barbara Kunz et Christine Badertscher

##### **Formation de la paysanne / direction d'examen**

Rajka Frei

##### **Auteure pour le journal « BauernZeitung »**

Sonja Knechtle

Les nouvelles membres des commissions sont accueillies avec des applaudissements.

### **13. Élection des organes de contrôle**

#### **13.1 Election de l'organe de contrôle interne**

Les anciennes vérificatrices sont candidates pour un nouveau mandat :

- Gabi Niederoest, SZ
- Charlotte Keller-Müller, ZH
- Sonja Frick-Zuberbühler, AR

**Décision** : les trois vérificatrices sont élues à l'unanimité.

#### **13.2 Élection de l'organe de contrôle externe**

La collaboration avec le fiduciaire OBT à Brougg est très bonne. Le comité propose d'élire la fiduciaire OBT en tant que contrôle externe pour une année supplémentaire.

**Décision** : OBT est confirmée en tant qu'organe de contrôle externe.

### **14. Requêtes des membres**

Le secrétariat général n'a pas reçu de requêtes écrites de la part des membres, il n'y a pas de requêtes non plus de la part de l'assemblée.

### **15. Prises de congé et souhaits de bienvenue**

#### **Prises de congé de la conférence des présidentes**

- Rösi Räss, AI
- Feliciano Giussani, TI
- Ester Monaco, TI
- Judith Infanger, UR
- Paula Zurfluh, UR
- Anne-Lise Thürler, ARPP

### **Prises de congé « formation de la paysanne (PLB D) »**

- Yvonne Koller Renggli
- Marianne Kessler

### **Prises de congé « auteures pour le journal BauernZeitung »**

- Vreni Peterer

### **Prise de congé « traductrice »**

- Brigitte Gürtler

### **Prises de congé du comité**

- Annekäthi Schluop-Bieri
- Monique Tombez (vice-présidente)

Monique Tombez se réjouit, dans ses paroles d'adieu, que les exigences de l'USPF soient enfin entendues et que l'association puisse compter sur de nombreux soutiens. Parfois, il faut de la patience et de l'optimisme. Elle souhaite beaucoup de succès à l'USPF pour l'avenir et exprime ses remerciements aux nombreuses personnes dont elle a pu faire la connaissance et pense avec plaisir à tous ces lieux qu'elle a pu découvrir grâce à l'USPF.

### **Prise de congé de la présidente**

- Christine Bühler

Toutes les femmes sont remerciées pour leur grand engagement en faveur des paysannes et des femmes rurales. Un cadeau leur est remis en guise de remerciement. L'assemblée leur offre des applaudissements cordiaux.

Christine Bühler, en tant que présidente démissionnaire, est spécialement honorée. « Celle qui veut aller à la source, doit nager contre le courant ». Ou « en toi doit brûler ce que tu souhaites allumer chez les autres ». Monique Tombez et Liselotte Peter font l'éloge des succès et énumèrent les faits importants pendant le mandat de Christine Bühler. Elles mentionnent aussi quelques anecdotes. Elles trouvent les mots justes pour une prise de congé belle et digne. Debout, l'assemblée des déléguées exprime sa reconnaissance sincère et profonde avec des applaudissements longs et nourris.

**Décision :** Christine Bühler est nommée présidente d'honneur.

## **16. Divers**

Plusieurs personnes adressent des salutations à l'assemblée :

- Markus Ritter, président USP et conseiller national
- Maya Graf, représentante des associations féminines et conseillère nationale
- Bernard Belk, vice-directeur OFAG
- Lisa Vogt Altermatt, conférence des directeurs des écoles d'agriculture
- Ulrich Ryser, directeur agridea
- Pierre-André Geiser, président fenaco

**Remerciements et fin de l'assemblée des déléguées**

Dans ses paroles de clôture, Christine Bühler mentionne qu'elle a pu reprendre huit ans auparavant une association saine et efficace et qu'elle est reconnaissante de pouvoir transmettre une structure qui reste fonctionnelle. Elle remercie les deux vice-présidentes Monique Tombez et Liselotte Peter, les membres du comité, les collaboratrices du secrétariat général, les co-gérantes et toutes les femmes rurales et paysannes de toute la Suisse qui suscitent des évolutions positives grâce à leur travail. Elle remercie également les sponsors QimiQ-Emmi, fenaco et Agrisano pour leur soutien précieux.

**Annonce** : la prochaine assemblée des déléguées aura lieu **les 29 et 30 avril 2020** dans le **canton de Schwyz**.

Pour le procès-verbal  
Cornelia Reusser, adjointe administrative USPF

Brougg, le 29 juillet 2019

\* \* \* \* \*

Anne Challandes  
Présidente USPF

Brougg, le 11 septembre 2019

*A. Chahel*

.....